

# FORMATION

« ACTUALISATION EN DROIT SOCIAL »

Cycle 2026 - 2027

Ce cycle de formation en droit social permet aux participants de maintenir à jour leurs connaissances, en intégrant les dernières évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles, tout en proposant des outils concrets pour leur mise en œuvre au quotidien dans la gestion des ressources humaines.

A l'occasion du prochain cycle de formation seront notamment abordées les questions relatives à la **baisse de la durée de l'indemnisation chômage en cas de rupture conventionnelle**, la loi sur la **transparence salariale**, et le **plafonnement de la durée des arrêts de travail** donnant lieu au versement des IJSS.



## Objectifs

- Assurer une veille juridique sur les réformes sociales et leurs conséquences en matière de gestion des relations individuelles et collectives de travail
- Maîtriser les dernières évolutions législatives, réglementaires et conventionnelles applicables à sa branche professionnelle.
- Développer les conseils pratiques dans un souci de prévention des risques sociaux
- Confronter ses points de vue et obtenir des réponses pratiques aux cas concrets rencontrés
- Partager ses bonnes pratiques entre pairs



## Contenu

Présentation des nouveautés dans les matières précitées : lois, règlements, décrets, circulaires, réponses ministérielles, jurisprudence, etc.

Chaque participant se voit adresser par voie dématérialisée les accords, avenants et nouveautés de la convention collective dont relève son entreprise.

Pour les cabinets d'expertise-comptable, chaque cabinet fait le choix, en début du cycle de formation, des conventions collectives sur lesquelles il souhaite qu'une veille soit assurée (2 au maximum).

Les séances sont interactives et chaque participant peut intervenir à tout moment pour poser des questions et faire part de son retour d'expérience.

## Durée et dates des séances

Le cycle global de formation sera d'une durée de 28 heures, réparties comme suit : 14 heures au titre de l'année 2026 et 14 heures au titre de l'année 2027.

**Date de début :** septembre 2026

**Date de fin :** juin 2027

3 heures 30 par séance de formation, de 9h00 à 12h30, selon le calendrier suivant (accueil des participants à 8h30 autour d'un café et de viennoiseries) :

- Jeudi 17 septembre 2026
- Jeudi 15 octobre 2026
- Jeudi 19 novembre 2026
- Jeudi 17 décembre 2026
- Jeudi 21 janvier 2027
- Jeudi 18 mars 2027
- Jeudi 15 avril 2027
- Jeudi 17 juin 2027



### PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeant d'entreprise, directeur, responsable et assistant ressources humaines, directeur administratif et financier, comptable, gestionnaire de paie, juriste...



### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

La formation, selon les séances, sera assurée en binôme par un avocat et un juriste du cabinet.

Un support dématérialisé reprenant les sujets et thèmes objet de la formation sera adressé aux participants préalablement à la séance de formation, au plus tard la veille de la date de formation afin de tenir compte de l'actualité la plus récente.

L'animation de la formation se déroulera à partir de ce support (vidéo projection).

Les sujets d'actualité seront autant que possibles étayés de cas concrets afin que les participants soient à même de les transposer au sein de leur entreprise.

Les participants doivent pouvoir être à même, après la formation, d'initier les nouvelles obligations évoquées lors des formations.



### LIEU DE FORMATION

La formation est proposée selon deux formules, au choix des participants :

- Soit en distanciel, sous format de visio-conférence
- Soit en présentiel dans l'Espace Conférences de l'Eparre sis 7 rue de l'Eparre - 42000 SAINT ETIENNE

**⚠ En raison d'une animation particulière, la formation du mois de décembre est organisée uniquement en présentiel.**



### TARIF

82.00 euros HT de l'heure de formation, soit **2296 euros HT** pour les 8 séances.

Pour toute inscription supplémentaire au sein de la même entreprise, le tarif est réduit à 71,00 euros HT de l'heure de formation, soit **1988 euros HT** pour les 8 séances.